

Charte de la médiation inter-entreprises

Les entreprises et organisations signataires de cette charte de la médiation inter-entreprises reconnaissent :

- Qu'il est de l'intérêt de l'ensemble des entreprises de prévenir les contentieux et de résoudre leurs litiges à l'amiable plutôt que par la voie contentieuse ;
- Qu'il existe des méthodes permettant de trouver des solutions amiables, même après l'échec d'une négociation et l'introduction d'une procédure contentieuse.

C'est pourquoi, elles déclarent leur intention :

1. d'examiner si le recours à un processus de résolution amiable du litige est possible et souhaitable, lorsqu'elles se trouveront dans une situation pouvant mener à un contentieux ou qu'elles seront attirées dans une procédure contentieuse;
2. lorsqu'une réponse positive résultera de cet examen, de proposer un mode amiable aux autres parties en leur donnant, en cas de besoin, toute information utile à ce sujet;
3. de renouveler cet examen, le cas échéant, en cours de procédure contentieuse lorsqu'il n'aura pas été possible d'en prévenir l'introduction;
4. chaque fois que cela est possible et souhaitable, d'introduire des clauses de résolution amiable dans leurs contrats;
5. de mettre en place des formations internes pour que les modes de règlement amiable des conflits soient connus de toutes les personnes susceptibles de rencontrer des situations conflictuelles;
6. de communiquer au sujet de leur adhésion à cette charte;
7. de porter la présente charte à la connaissance des avocats qui les assistent et les conseillent habituellement;
8. de participer à des rencontres avec d'autres signataires de cette charte pour échanger leurs expériences et améliorer leur pratique en matière de résolution amiable des conflits.

Entreprises et fédérations signataires de la Charte de la médiation inter-entreprises

ACCOR
ADDECO France
AFTE (Association Française des Trésoriers d'Entreprise)
ALCATEL
AON
AREVA T&D
AUCHAN France
BERGERAT MONNOYEUR
BNP Paribas Real Estate Valuation France
CIGREF
CLUB MEDITERRANEE
COGEDIM Résidence
Compagnie de Saint-Gobain
COTTON SHIRT STUDIO S.A
CREDIT FONCIER
CURRIE AND BROWN
Dassault Systèmes
DCNS
DESSANGE INTERNATIONAL
DORIS Engineering
EDF
ESSILOR International
EURO DISNEY S.C.A
EUROP ASSISTANCE HOLDING
FCD (Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution)
FEBEA (Fédération des entreprises de la beauté)
Fédération de la Plasturgie
Fédération Française du Bâtiment - Ile de France
FIAT France
FIEEC
Fives-Lille (Compagnie de)
France Telecoms
FSIF (Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières)

Galeries Lafayette
GENERIX
GEODIS
Groupement des Industries de Construction et Activités Navales
Groupe CARREFOUR
Groupe DANONE
Groupe Limagrain Holding
Honeywell Holding France
JC DECAUX S.A.
Jean Paul Gaultier
L'OREAL
MARSH
ORACLE France
PONTICELLI
PUBLICIS Groupe
RENAULT
SAIPEM
SFR
Société des Pétroles SHELL
SPIE Batignolles
STEF-TFE
Syntec Informatique
TF1
THALES
THOMSON
TOTAL S.A
Veolia Environnement